



**DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 16 juin 2022

**NOMBRE DE
DELEGUES**

En exercice : 34
Présents : 21
Votants : 30

D22.059

L'an deux mille vingt-deux,
le seize juin,
à 18 heures,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : RODRIGUES David, CITERIN-NORMANDIN Sylvie, VALENTIN Denis, MALZAC Claude, LAFON Madeleine, FABRE Jean, BLANC Sébastien (à partir de 18 h 45), CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard (à partir de 19 h), RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, LAFOURCADE Noël, ROCHOUX Philippe, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude.

Absents : SAGNET-POUGET Valérie (pouvoir donné à CITERIN-NORMANDIN Sylvie), ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir donné à LAFON Madeleine), POQUET Pascal (pouvoir donné à RODRIGUES David), POUDEVIGNE Roger, VALENTIN Christine, SALENDRES Jean-Sébastien (pouvoir donné à BONICEL Pascale), CROUZET Colette (pouvoir donné à BADAROUX Suzanne), FERNANDEZ Florence (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), DE SOUSA Guy, SEGUIN Denis, absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, BONNAFOUX Hervé, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D22.059 : CHOIX DU NOUVEAU LOGO DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Président donne ensuite la parole à Madame Pascale BONICEL, Vice-Présidente en charge de la commission Communication, afin qu'elle présente au Conseil Communautaire le travail que la Commission a réalisé pour la mise en place d'un nouveau logo pour la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN.

Un devis, s'élevant à 800.00 € HT avait été accepté auprès du prestataire DIGITALIZ pour cette conception.

Sur six logos initialement proposés à la commission, elle en a retenu deux, qui sont présentés lors de la réunion :

Logo 1	Logo 2
	
16 voix	14 voix

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré

DECIDE de retenir le logo n°1 pour devenir le logo officiel de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN.

AUTORISE Monsieur Le Président ou Monsieur le Vice-Président à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 29 juin 2022,
Le Président

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL